



EXPRIMEZ-VOUS!

GRENOUILLE LÉOPARD

Lithobates pipiens / Rana pipiens

La grenouille léopard devrait-elle être inscrite en tant qu'espèce EN VOIE DE DISPARITION aux TNO?

Depuis 2015, la grenouille léopard figure sur la Liste des espèces en péril comme **espèce menacée**, mais elle fait actuellement l'objet d'une évaluation en vue de changer son statut.

Le statut « **en voie de disparition** » signifie que l'espèce pourrait disparaître des TNO prochainement.



GRENOUILLE LÉOPARD

De taille moyenne et de teinte vert-brunâtre, la grenouille léopard arbore sur son dos des taches ovales lisérées d'un halo pâle (semblables à celles du léopard). Aux Territoires du Nord-Ouest (TNO), la grenouille léopard est peu commune. Elle n'est présente que dans la région du Slave Sud, près de la rivière des Esclaves et des rivières Talton, Tethul et Tazin.

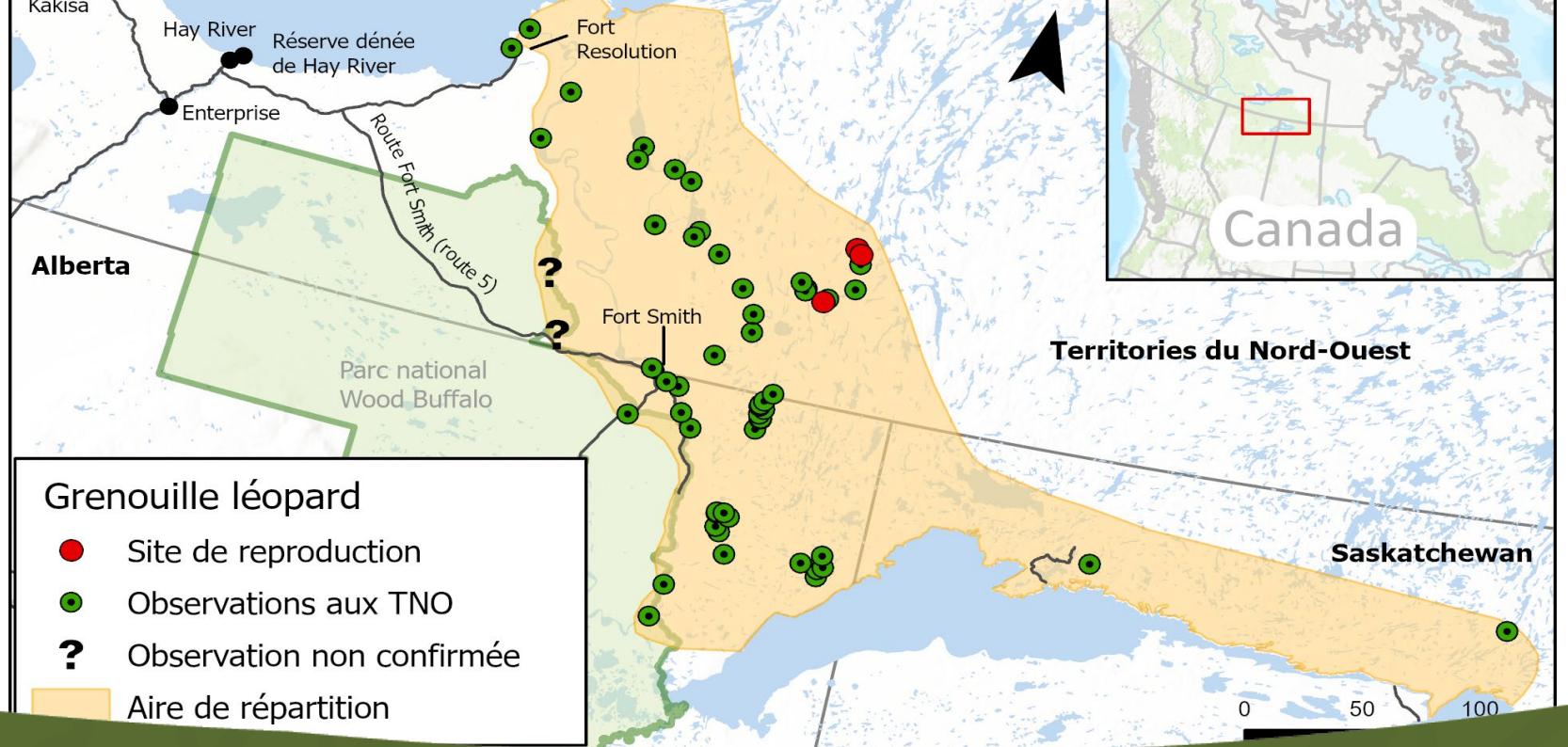
La population de grenouilles léopards des TNO est marquée par une faible diversité génétique et elle est génétiquement distincte des populations se trouvant plus au sud. Puisqu'elle se retrouve également isolée sur le plan géographique, elle serait difficile à remplacer.

En 2025, la grenouille léopard a été évaluée comme étant **en voie de disparition** aux TNO par le Comité sur les espèces en péril (CEP) du territoire, en raison de son aire de répartition restreinte et isolée, des rapports sur son déclin émanant des collectivités locales, de sa faible diversité génétique et de sa sensibilité aux menaces croissantes.

Le **Comité sur les espèces en péril des TNO** est un groupe indépendant d'experts qui possèdent des connaissances autochtones, communautaires et scientifiques sur les espèces et les habitats des TNO.

Il évalue les espèces en fonction des meilleures informations disponibles et de critères biologiques objectifs.

Lire le rapport d'évaluation et en savoir plus sur la grenouille léopard :
www.nwtspeciesatrisk.ca/fr



GRENOUILLE LÉOPARD : UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION?

Achevé en 2017, le **Plan de gestion des amphibiens aux TNO** sert d'outil de planification concret visant à maintenir la santé et la viabilité des populations d'espèces d'amphibiens dans l'ensemble de leur aire de répartition aux TNO. Si la grenouille léopard est inscrite en tant qu'espèce **en voie de disparition** aux TNO, ce plan continuera à guider les partenaires de cogestion sur la manière de favoriser la survie de l'espèce. Cette inscription ne modifiera toutefois pas les règlements en vigueur ni les activités autorisées dans l'habitat de la grenouille léopard.

- Lire le [rapport d'étape sur les amphibiens aux TNO \(2017-2021\)](#) (en anglais seulement)
- Lire le [Plan de gestion des amphibiens aux TNO \(2017\)](#) (en anglais seulement)

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION!

- La grenouille léopard devrait-elle être inscrite en tant qu'espèce **en voie de disparition**? Pourquoi, ou pourquoi pas?
- Depuis 2015, la grenouille léopard est inscrite sur la Liste des espèces en péril comme **menacée** aux TNO. Quelle incidence cette inscription a-t-elle eue sur vous ou votre collectivité? L'inscription de cette espèce en tant qu'espèce **en voie de disparition** aurait-elle des répercussions positives ou négatives pour vous ou votre collectivité? Lesquelles ?
- Selon vous, est-ce que des renseignements nouveaux ou manquants doivent être ajoutés au plus récent [rapport sur la situation de la grenouille léopard](#)? Si oui, veuillez nous indiquer où nous pouvons les trouver.

EXPRIMEZ-VOUS!

Répondez au sondage :
Scannez le code QR



Envoyez un courriel à
SARA@gov.nt.ca

Appelez-nous sans frais au
1-855-783-4301

Pour en savoir plus sur la grenouille léopard et consulter la Liste des espèces en péril des TNO :

www.nwtspeciesatrisk.ca/fr